

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Capatect-Füllschaum 056

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : mousse de construction

Restrictions d'emploi recommandées : en cas d'utilisation adéquate - aucune

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DAW France S.A.R.L.  
Pôle Jules Verne  
Rue du Capitaine Némo 16  
80440 Boves  
Téléphone : +33322383941  
Télifax : +33322383945  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : msds@dr-rmi.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1 : +33322383941 DAW France S.A.R.L.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1	H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Cancérogénicité, Catégorie 2	H351: Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire	H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.

#### Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1 Date de révision: 24.11.2020 Date d'impression 04.11.2021 Date de dernière parution: 24.04.2020  
Date de la première version publiée: 24.04.2020

autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Stockage:

P405 Garder sous clef.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

4,4'-diisocyanate de diphenylmethane

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
4,4'-diisocyanate de diphenylmethane	9016-87-9 01-2119457024-46	Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 Carc. 2; H351 STOT SE 3; H335 STOT RE 2; H373	>= 50 - < 70
phosphate de tris(2-chloro-1-méthylethyle)	13674-84-5 237-158-7 01-2119486772-26	Acute Tox. 4; H302	>= 20 - < 30
2,2',6,6'-tetrabromo-4,4'-isopropylidenediphenol, propoxylated	Non attribuée 01-2119971810-36	Acute Tox. 4; H302	>= 1 - < 10
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
diméthyl éther	115-10-6 204-065-8	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas C; H280	>= 10 - < 20

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1 Date de révision: 24.11.2020 Date d'impression 04.11.2021 Date de dernière parution: 24.04.2020  
Date de la première version publiée: 24.04.2020

603-019-00-8 01-2119472128-37		
----------------------------------	--	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux               | : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).<br>S'éloigner de la zone dangereuse.<br>Le secouriste doit se protéger.  |
| En cas d'inhalation             | : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.<br>Amener la victime à l'air libre.   |
| En cas de contact avec la peau  | : Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.<br>En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.<br>Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  |
| En cas de contact avec les yeux | : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.<br>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| En cas d'ingestion              | : Demander conseil à un médecin.<br>Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.<br>En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  |

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- |             |                                 |
|-------------|---------------------------------|
| Traitements | : Pas d'information disponible. |
|-------------|---------------------------------|

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.<br>Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, |
|--------------------------------|---|

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.  
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Enlever toute source d'ignition.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglo-

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

mérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 7 de la fiche de données de sécurité.

,Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.,Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
- En complément, consulter également la fiche technique actuelle et le mode d'application concernant ce produit sur [www.caparol.fr](http://www.caparol.fr) ou [www.caparol.be](http://www.caparol.be).
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Ces informations ne sont pas disponibles.

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1 Date de révision: 24.11.2020 Date d'impression 04.11.2021 Date de dernière parution: 24.04.2020  
Date de la première version publiée: 24.04.2020

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
diméthyl éther	115-10-6	TWA	1.000 ppm 1.920 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
		VME	1.000 ppm 1.920 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires indicatives				

##### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,46 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1,46 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	0,52 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	1,04 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,04 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	0,52 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	2,08 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,08 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	5,82 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,82 mg/m <sup>3</sup>
diméthyl éther	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	471,00 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1894,00 mg/m <sup>3</sup>

##### Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)	Sol	1,33 mg/kg poids sec (p.s.)

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1 Date de révision: 24.11.2020 Date d'impression 04.11.2021 Date de dernière parution: 24.04.2020  
Date de la première version publiée: 24.04.2020

	Eau de mer	0,42 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2,92 mg/kg poids sec (p.s.)
	Empoisonnement secondaire	11600 g/kg diététique
	Station de traitement des eaux usées	7,84 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,51 mg/l
	Eau douce	0,64 mg/l
	Sédiment marin	2,96 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau douce	0,42 mg/l
	Sédiment marin	0,29 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0,064 mg/l
	Sol	1,7 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	2,96 mg/kg poids sec (p.s.)
diméthyl éther	Sédiment marin	0,069 mg/kg poids sec (p.s.)
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1,549 mg/l
	Eau de mer	0,016 mg/l
	Eau douce	0,155 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	160 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,681 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,045 mg/kg poids sec (p.s.)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant : 0,2 mm

Indice de protection : Classe 3

Remarques : Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Protection de la peau et du corps : Chaussures de sécurité  
Vêtements de protection à manches longues

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la con-

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

centration de la substance dangereuse au poste de travail.

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
pendant l'application en projection: vêtements étanches

Protection respiratoire : Pendant l'application en projection: Ne pas respirer les brouillards. Utiliser filtre combiné A2/P2.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: aérosol
Couleur	: Donnée non disponible
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil olfactif	: Non pertinent
pH	: 6,95 Concentration: 10 %
Point de fusion/point de congélation	: non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	: non déterminé
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aérosol extrêmement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: 18,6 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 3,0 % (v)
Pression de vapeur	: 5.200 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: non déterminé

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Densité relative	:	non déterminé
Densité	:	1,03 gcm <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	insoluble
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	non déterminé
Température d'auto- inflammabilité	:	non déterminé
Température de décomposi- tion	:	Non applicable
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non applicable
Propriétés comburantes	:	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Risque d'éclatement.  
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.  
Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Risque d'éclatement.

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides et des bases.  
Incompatible avec des agents oxydants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Composants:

##### **4,4'-diisocyanate de diphenylméthane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 10.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 1,5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 9.400 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:**

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:**

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Produit:**

Remarques : A un effet sensibilisant.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Composants:**

**2,2',6,6'-tetrabromo-4,4'-isopropylidenediphenol, propoxylated:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 4,8 (25 °C)  
octanol/eau

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

(PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Déposer le contenu et l'emballage conformément à la réglementation locale, régionale et nationale en vigueur dans une déchetterie.
	Les déchets ne doivent pas être évacués par l'eau partant dans les égouts.
Emballages contaminés	: Ne recycler que les emballages vides.
Code des déchets	: produit usagé 080111*, déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADN	: UN 1950
ADR	: UN 1950
RID	: UN 1950
IMDG	: UN 1950
IATA	: UN 1950

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: AÉROSOLS
ADR	: AÉROSOLS
RID	: AÉROSOLS
IMDG	: AEROSOLS

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

**IATA** : Aerosols, flammable

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

<b>ADN</b>	: 2
<b>ADR</b>	: 2
<b>RID</b>	: 2
<b>IMDG</b>	: 2.1
<b>IATA</b>	: 2.1

### 14.4 Groupe d'emballage

<b>ADN</b>	
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Code de classification	: 5F
Étiquettes	: 2.1
<b>ADR</b>	
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Code de classification	: 5F
Étiquettes	: 2.1
Code de restriction en tun- nels	: (D)
<b>RID</b>	
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Code de classification	: 5F
Numéro d'identification du danger	: 23
Étiquettes	: 2.1

<b>IMDG</b>	
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Étiquettes	: 2.1
EmS Code	: F-D, S-U
<b>IATA (Cargo)</b>	
Instructions de conditionne- ment (avion cargo)	: 203
Instruction d'emballage (LQ)	: Y203
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Étiquettes	: Flammable Gas

<b>IATA (Passager)</b>	
Instructions de conditionne- ment (avion de ligne)	: 203
Instruction d'emballage (LQ)	: Y203
Groupe d'emballage	: Non réglementé
Étiquettes	: Flammable Gas

### 14.5 Dangers pour l'environnement

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

### ADN

Dangereux pour l'environnement : non

### ADR

Dangereux pour l'environnement : non

### RID

Dangereux pour l'environnement : non

### IMDG

Polluant marin : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit est un mélange et ne contient pas de substances classées extrêmement préoccupantes à un taux égal ou supérieur à 0.1 %. De ce fait, aucun scenario d'exposition ni aucune évaluation de la sécurité chimique ne doit être établis.

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Aucun(e)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P3a AÉROSOLS

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

### INFLAMMABLES

18

Gaz liquéfiés extrêmement inflammables (y compris GPL) et gaz naturel

Maladies Professionnelles : 62  
(R-461-3, France)

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4320, 1421, 4734

Composés organiques volatils : < 18 %  
< 180 g/l

#### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

- H220 : Gaz extrêmement inflammable.
- H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 : Nocif par inhalation.
- H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Carc.	: Cancérogénicité
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Gas	: Gaz inflammables
Press. Gas	: Gaz sous pression
Resp. Sens.	: Sensibilisation respiratoire
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Autres informations:

Selon le règlement REACH N°1907/2006EC , la communication d'un scénario d'exposition n'est pas exigée.

La communication des usages n'est pas nécessaire, conformément à l'article 31(1)(a).Les substances ou mélanges enregistrées ne répondent pas aux critères de classification comme substances dangereuses conformément au règlement 1272/2008 ou 1999/45/EC.

**Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:**  
ECHA WebSite

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). 2014 TLVs and BEIs.  
Threshold Limit Values (TLVs) for chemical substances and physical agents and Biological Exposure Indices (BEIs) with Seventh Edition documentation. 2014 ACGIH, Cincinnati OH  
NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances  
ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities  
SAX'S - Dangerous properties of industrial materials  
GESTIS - Database on hazardous substances - Institut für Arbeitsschutz der Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung (IFA, Institute for Occupational Safety and Health of the German Social Accident Insurance)  
Toxnet - Toxicology Data Network

**Classification du mélange:**

Aerosol 1	H222, H229
Acute Tox. 4	H332
Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Resp. Sens. 1	H334
Skin Sens. 1	H317
Carc. 2	H351
STOT SE 3	H335
STOT RE 2	H373

**Procédure de classification:**

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

## Capatect-Füllschaum 056

Version 1.1	Date de révision: 24.11.2020	Date d'impression 04.11.2021	Date de dernière parution: 24.04.2020 Date de la première version publiée: 24.04.2020
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

### REACH information

Conformément à notre obligation légale, nous appliquons la directive REACH (EG Nr. 1907/2006) pour l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et restriction des substances chimiques. Nous adapterons régulièrement nos fiches de données de sécurité selon les renseignements mis à disposition de nos fournisseurs. Comme d'habitude, nous vous tenons informé sur les modifications.

En ce qui concerne REACH, nous vous informons que nous sommes un utilisateur et que nous ne demandons aucun enregistrement propre à nous et que nous dépendons des renseignements de nos fournisseurs. Dès que ces données sont disponibles, nous adapterons nos fiches de données de sécurité.

FR / FR